

# “ BÉNÉFICIER DU FONDS CORA DE SOUTIEN À L'EMPLOI DANS L'ESS

Un dispositif spécifique pour les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ayant des projets visant à soutenir l'emploi.

Dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi en 2020, CORA a signé avec l'État, le 1er octobre 2021, une convention-cadre de revitalisation.

Déployée sur le département du Bas-Rhin, la convention de revitalisation a pour objectif de soutenir 144 emplois sur deux ans, en créant notamment un Fonds CORA de soutien à l'activité économique et aux entreprises locales de l'ESS d'un montant de 100 000 € pour soutenir la création de 25 emplois.



## Les aides mobilisables :

- Subventions
- Prestations d'appui-conseil

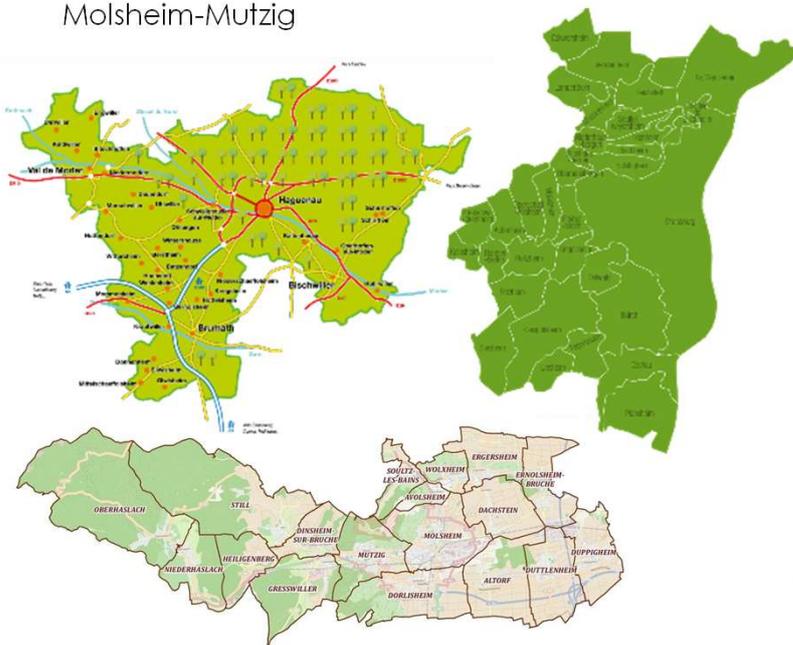
Plafonnées à 4 000 € par emploi créé (CDI)

La nature des aides et leurs montants sont validés par un **Comité d'Engagement** qui réunit, entre autres, la direction de CORA, ainsi que les services de l'Etat.

Ces aides peuvent intervenir en complément d'autres financements engagés dans le cadre de vos projets (publics et privés).

## Périmètre de la convention :

- La Communauté d'agglomération de Haguenau
- L'Eurométropole de Strasbourg
- La Communauté de communes de la Région Molsheim-Mutzig



## Critères d'éligibilité:

**Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire** en création ou en développement sur le périmètre de la Convention et impliquant des créations d'emploi d'ici le 23 janvier 2024.

## Partenaires :



## Vos contacts



**Charlotte CONDET**  
06 98 72 91 98  
charlotte.condet@bpi-group.com

**Lisa Neele DITTRICH**  
07 64 51 02 28  
lisa.neele-dittrich@bpi-group.com